



Avis aux auteurs et autrices : repères pour la rédaction d'une notice

Il est important de **restituer la place particulière de votre entrée par rapport aux études sur la participation, la démocratie et la citoyenneté**. Cet aspect est primordial afin d'inscrire votre notice dans l'univers de sens du dictionnaire. Certaines entrées du *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation, DicoPart*, pourraient être présentes dans tout manuel ou dictionnaire de sciences sociales et doivent donc recevoir une attention particulière.

La rédaction d'une notice constitue un **exercice de synthèse** qui vise à sélectionner les éléments que vous considérez comme **prioritaires** et **essentiels**. Cela ne signifie pas pour autant de ne considérer que les aspects les plus communément admis et les plus consensuels, car l'enjeu est bien de prêter attention aux **controverses**.

Le *DicoPart* répond à la fois à des critères d'**écriture scientifique** et d'**accessibilité publique**. Les notices doivent donc être rédigées dans un style simple et clair. Elles doivent restituer la complexité des usages d'un terme, mais sans pour autant abuser d'un vocabulaire spécialisé. Pour inciter à aller plus loin, elles partagent les références essentielles pour ce faire, en privilégiant les renvois vers les sources scientifiques.

En résumé, en tant qu'auteur-autrice d'une notice, nous vous invitons à :

- Expliciter le lien entre votre entrée et les enjeux de participation démocratique, autant d'un point de vue théorique que pratique.
- Porter une attention particulière à la diversité des usages du terme, selon les contextes et les acteurs qui s'en saisissent.
- Restituer les controverses qui entourent ce mot, dans la littérature scientifique, la production institutionnelle et le monde social.
- Rendre accessible les principaux résultats consolidés et souligner les enjeux saillants pour la recherche et la société.
- Assumer les spécificités de votre point de vue et en quoi il renseigne l'exploration et l'analyse des usages de ce mot.

Voici un exemple de structure typique d'une notice, qui peut être adaptée :

- **Définir** : une définition courte (max. 40-60 mots). Cette définition courte est obligatoire, elle sera présentée à part, en début de page. Si pertinent, vous pouvez distinguer plusieurs acceptations (sens 1, sens 2...).
- **Poser les termes** : un paragraphe introductif général sur le terme rappelant ses usages les plus courants, mais aussi les possibles controverses ou luttes de définition dans lequel celui-ci est inséré ou mobilisé.
- **Saisir les enjeux** : deux ou trois sous-parties problématiques à articuler pour décrire les usages situés du terme et son lien avec les enjeux de participation, de démocratie et de citoyenneté. A éviter : les développements chronologiques et les inventaires de points de vue (le mot selon x, y, z...).
- **Penser les limites** : un paragraphe de conclusion sur le contexte de pertinence du terme (linguistique, culturel, politique...) et ses intérêts ou limites par rapport à d'autres termes concurrents.
- **Pour aller plus loin : bibliographie essentielle** : entre 5 et 12 références scientifiques (articles de revue, chapitres ou ouvrages), merci de limiter à un ou deux les renvois aux travaux personnels. Si pertinent, il est possible d'ajouter 2 à 3 liens vers des ressources institutionnelles, associatives ou militantes.
- **Mots-clés** : suggestions de 4 à 5 mots-clés ou catégories qui vous semblent pertinents pour identifier votre notice.

Pour toutes questions et aide dans la rédaction de votre notice, contactez le comité éditorial, via l'adresse mail dicopart@mshparisnord.fr.

Consignes formelles pour la rédaction

Votre texte a une **longueur minimale de 8.000 signes et maximale de 15.000 signes** espaces inclus (autrement dit : 3 à 5 pages en Times 12, interligne 1,5). La bibliographie est comptée à part.

Langue : Français (ou autre, en cas d'accord négocié de traduction)

Police : Times New Roman, corps du texte 12, intertitre 14 en gras, titre 16 en gras. Interligne 1,5.

Les notices sont à joindre dans un format éditable courant (.docx, .doc, .odt, .rtf).

Un usage parcimonieux de l'écriture inclusive est bienvenu. Nous invitons à suivre les mêmes consignes que la revue *Participations* (rubrique : *féminisation des textes*) : <http://www.revue-participations.fr/soumettre-un-article/>

Les citations sont rapportées entre guillemets et seules des citations sont rapportées entre guillemets. L'usage des italiques est réservé exclusivement aux mots appartenant

à d'autres langues que le français. Le gras est réservé aux titres et intertitres uniquement. Le texte est justifié. Il n'y a aucune note de bas de page (le cas échéant, elles seront supprimées). Evitez toute mise en forme additionnelle : pas d'alinéa et de retrait en début de paragraphe, pas de sauts de page ou de section.

Les références bibliographiques sont introduites dans le texte selon le format (auteur-e, date), éventuellement (auteur-e, date : numéro de page). Si deux auteur-es (X et Y, date), si trois auteur-es (X, Y et Z, date), si plus de trois auteur-es (X et al., date). Si plusieurs références sont introduites en même temps, utilisez un point-virgule : (X, date ; Y, date).

En bibliographie, en fin de texte, les références citées, sont listées dans l'ordre alphabétique, suivant ce format (style : Chicago Manual of Style 17th edition, author-date, Français ; consultable et téléchargeable ici : <https://www.zotero.org/styles>)

Ouvrage :

Breaugh, Martin. 2007. *L'expérience plébéienne : une histoire discontinue de la liberté politique*. Paris : Payot.

Ouvrage collectif :

Lagroye, Jacques, et Michel Offerlé, dir. 2011. *Sociologie de l'institution*. Paris : Belin.

Chapitre d'un ouvrage collectif :

Hatzfeld, Hélène. 2011. « De l'autogestion à la démocratie participative : des contributions pour renouveler la démocratie ». Dans *La démocratie participative. Histoire et généalogie*. Sous la direction de Marie-Hélène Bacqué et Yves Sintomer, 51-64. Paris : La Découverte.

Article de revue scientifique :

Mansbridge, Jane. 2003. « Rethinking Representation ». *American Political Science Review* 97 (4) : 515-28. <https://doi.org/10.1017/S0003055403000856>.

Thèse de doctorat :

Mazeaud, Alice. 2010. « La fabrique de l'alternance. La démocratie participative dans la recomposition du territoire régional (Poitou-Charentes 2004-2010) ». Thèse de science politique, Université de la Rochelle.

Texte en ligne :

Fishkin, James S.. 2021. « Deliberative Public Consultation via Deliberative Polling: Criteria and Methods ». *Working papers of the Stanford Center for Deliberative Democracy*. <https://cdd.stanford.edu/2021/deliberative-public-consultation-via-deliberative-polling-criteria-and-methods/> (accès le 22.02.2022)